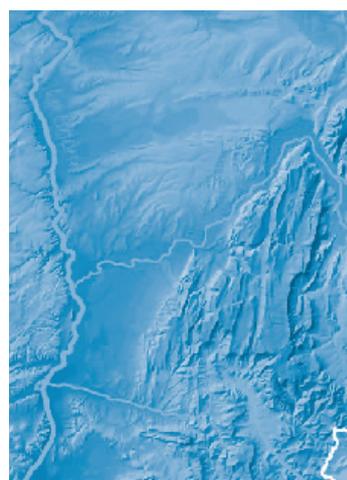
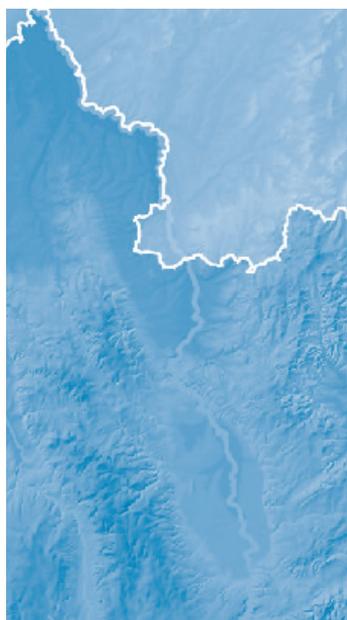
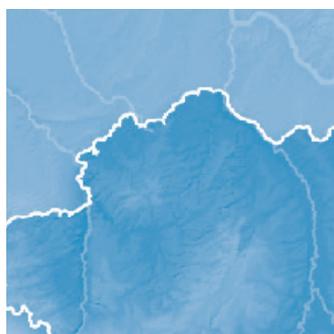


PROGRAMME **PARTENARIAL** 2016

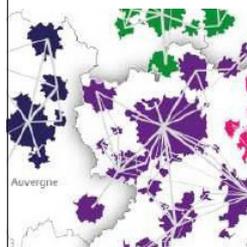
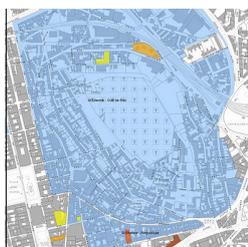
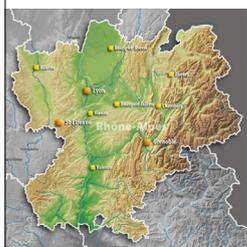


Propos
liminaires

Échelles
métropolitaines
et territoriales

06

10



04

08

Observation et
animation

Planification
et projets
territoriaux

L'habitat et le
développement
social

L'environnement
et le foncier

14



12

15

L'économie et
déplacements

PROPOS LIMINAIRES

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS PARTENARIAL CONSTITUE LE CADRE D'INTERVENTION DE L'AGENCE D'URBANISME AUTOUR DES QUESTIONNEMENTS CONVERGENTS DE SES MEMBRES ET DE LEURS PROJETS PARTAGÉS. ADOPTÉ CHAQUE ANNÉE PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION, IL CONSTITUE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE TRAVAIL EN COMMUN, SUR CERTAINS SUJETS, DES MEMBRES DE L'AGENCE.

L'AGENCE, UN OUTIL PARTICULIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le rôle de l'Agence d'urbanisme naît d'un constat et d'une volonté :

- le constat que le territoire d'une région urbaine s'organise à partir de décisions de plusieurs autorités qui y exercent des compétences et conduisent des projets qui interagissent avec ceux d'autres collectivités et d'autres partenaires,
- la volonté de différentes collectivités et de l'Etat d'organiser un partenariat et une mutualisation des moyens et des compétences autour de réflexions à mener et de politiques publiques à préparer.

CE RÔLE PARTENARIAL IMPLIQUE UN REGARD SINGULIER

Il en découle pour l'Agence trois obligations pour l'exercice de ses activités :

1. Raisonner à plusieurs échelles territoriales en raison des influences ou impacts que les options prises à une échelle auront sur

les autres échelles infra ou supra

2. Maintenir un partenariat concret en raison de l'interconnexion très forte entre les différents projets et les différentes institutions
3. Être en capacité de maintenir le dialogue de son partenariat par la neutralité des approches et la défense de l'intérêt du territoire.
4. Montrer de l'agilité et de la réactivité pour se tenir au plus proche des besoins de ses partenaires.

LE PROGRAMME PARTENARIAL EXPRIME CETTE SPÉCIFICITÉ

Il constitue l'élément central du fonctionnement de l'Agence. Il exprime la **synthèse** des besoins en termes d'analyse, d'observation, d'informations, d'expertise, d'études, de prospective dont chacun des membres pourra disposer à terme pour définir ses politiques.

Il se décline en deux grandes natures de missions :

- les **missions permanentes** qui constituent le **socle partenarial de l'Agence**. Elles regroupent l'**observation et l'animation du partenariat**.
- les **missions d'accompagnement des politiques publiques** : études, projets territoriaux et thématiques, prospective ; partie variable du programme en fonction des **demandes** et des **besoins** des partenaires. Elles sont conduites sur l'année, plus fréquemment de façon pluriannuelle.

L'ensemble de ces missions sont conduites à différentes échelles de travail :

- régionale et métropolitaine (réseaux A2-urbA3)
- départementale, Sud Loire et échelle communautaire
- communale et infra communale.

Les missions évoquées ci-dessous sont regroupées en 5 chapitres thématiques, reprenant les grands axes d'interventions de l'Agence.

LE CONTEXTE DU PROGRAMME 2016

Sur de nombreux points, ce programme prolonge celui de 2015. Cette continuité, que l'on retrouve d'année en année, est naturelle compte tenu de la durée nécessaire à tout projet de politique territoriale, de développement ou d'urbanisme, de sa conception aux phases de mise en œuvre.

Son élaboration, plus longue qu'à l'accoutumée, s'est déroulée de fin septembre 2015 à mars 2016. Les réunions thématiques n'ont pas été tenues en raison de la faible participation antérieure. Le travail de bilan du programme 2015 et de perspective, d'échanges autour de différentes propositions et pistes d'actions a été mené par des séries de rencontres avec l'ensemble des partenaires. Une première synthèse et la trame du programme ont été présentées lors du comité technique partenarial du 24 novembre. Le fort décalage entre les demandes d'interventions et de participation et les possibilités financières a conduit à un important travail d'arbitrage qui s'est poursuivi jusqu'en mars.

Cinq remarques doivent être faites sur le contexte d'élaboration du programme 2016 :

- Dans un contexte de contraction sensible de l'argent public, le budget stable de l'Agence peut être lu comme le signe encourageant que le besoin d'ingénierie locale trouve en l'agence une réponse adaptée dont la qualité correspond aux exigences et aux besoins des partenaires.

- L'outil agence a un dimensionnement humain et financier qui correspond aux besoins du territoire

- L'observation et les données et d'une façon générale, représentent le socle commun à l'ensemble des partenaires ; socle qui doit être de plus en plus une ressource partagée et croisée au bénéfice de tous

- Le contexte législatif particulier repositionne fortement l'agence sur son cœur de métier de la planification à travers les démarches PLUI, PLU et SCOT ; repositionnement qui impacte fortement l'activité globale d'épures

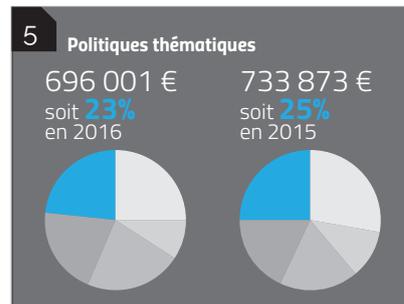
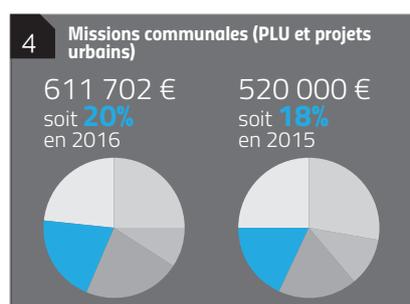
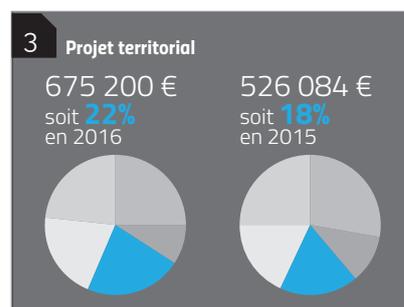
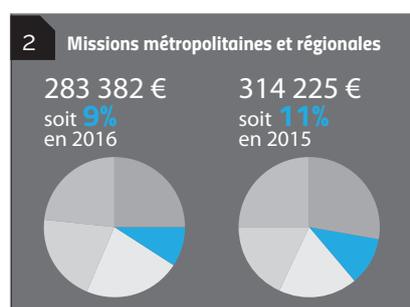
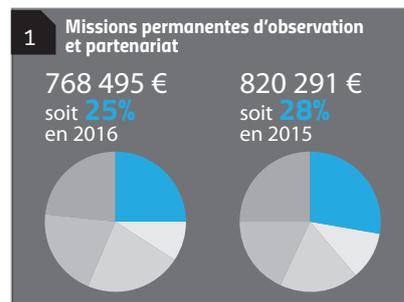
- Le nouveau périmètre régional au 1er janvier a appelé à l'élargissement du réseau des agences, passant de 3 à 4 agences, pour répondre aux besoins d'ingénierie d'échelle régionale. Cet élargissement conforte le positionnement des agences au-

delà de leur « savoir-faire urbain » vers les territoires périurbains, ruraux et sur des problématiques qui touchent de plus en plus à l'aménagement du territoire, permettant d'accompagner et de répondre aux enjeux pour la nouvelle région, notamment concernant le futur SRADDET.

La présente note présente donc le programme, autour de 6 chapitres thématiques.

LE PROGRAMME 2016 EN QUELQUES CHIFFRES

Le montant du programme partenarial présenté au Conseil d'Administration du 17 mai 2016 est valorisé à 3 034 780 € (pour 2 815 698 € réalisé en 2015).



LES MISSIONS DU PROGRAMME **PARTENARIAL** EN 2016

/ Observation et animation /

**“L'OBSERVATION EST UN
DES PILLIERS DE L'ACTIVITÉ
ET DE LA RICHESSE
DE L'AGENCE PAR SON
CARACTÈRE PERMANENT ET
SA CAPITALISATION”**

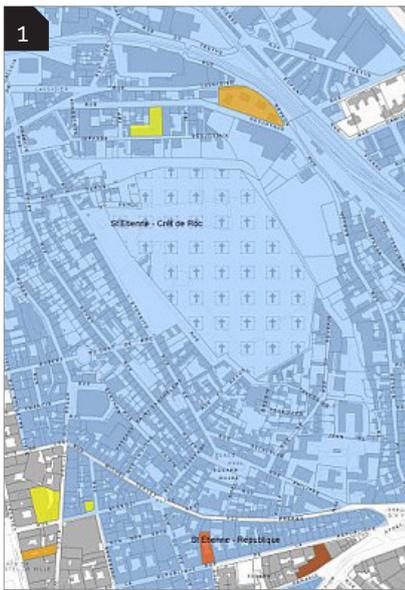
L'observation est un des **piliers de l'activité** et de la richesse de l'agence par son caractère permanent et sa capitalisation. Outre la forte mutualisation liée à l'acquisition et la mise en disposition des données auprès des partenaires, cette connaissance des territoires et des problématiques sociales et urbaines apporte une véritable **valeur ajoutée au partenariat** par les échanges, la mutualisation et les travaux menés dans les observatoires, mais également aux études et interventions de l'agence par l'apport d'expertise qu'elle constitue. Mais cette capitalisation et mutualisation n'est réellement valable que si ces travaux sont connus, partagés entre les partenaires et qu'ils éclairent la décision politique.

Engagée à la fin de l'année 2015, la réflexion sur le partage de la donnée sera au cœur de l'activité 2016 d'épures. Que ce soit en réseau, à l'échelle métropolitaine ou locale, le Conseil

d'administration de l'Agence a souhaité engager une réflexion visant à affirmer épures comme centre de ressource territoriale mettant **à disposition ses données** de façon complémentaire aux systèmes existants ou en projet. Parallèlement, l'Agence souhaite réaffirmer le fonctionnement partenarial de l'observation à l'heure où chaque collectivité membre développe son observation, avec un SIG propre. Ce travail lui aussi engagé techniquement en 2015 doit aboutir, outre le partage de la donnée, à renforcer sa visibilité, sa compréhension, notamment auprès des élus.

Enfin, à l'échelle métropolitaine, les deux agences de Lyon et Saint Etienne prolongeront leurs travaux de croisement de leurs observatoires locaux et partage des données afin de renforcer la connaissance métropolitaine des dynamiques territoriales.

1. Illustration : Observatoire des copropriétés, quartiers Crêt de Roc et République, Saint Etienne.



Le socle commun de la connaissance sera conduit autour de l'**Observatoire de l'habitat**. Cet observatoire tenu depuis 1997 à l'échelle du sud Loire et de la proche Haute-Loire permet aux différents acteurs de l'habitat d'avoir un regard permanent, partagé des évolutions des différents marchés l'habitat (neuf, anciens, locatif, social, foncier...). L'observatoire produit une note annuelle qui est restituée lors de la rencontre du 4ème trimestre et organise 2 ou 3 petits dej', lieu de rencontre et de débat des acteurs locaux de l'habitat. Complément indispensable à l'observatoire de l'habitat dont il fournit les éléments sur ce segment, l'**Observatoire de la promotion immobilière** est depuis 2014 animé par l'agence d'urbanisme. Les partenaires de l'agence ont en effet souhaité qu'elle porte la convention de fourniture de données sur la promotion et la construction neuve. C'est

également l'occasion de rencontres avec les acteurs et les promoteurs sur cette thématique particulière. 2016 est la dernière année de la convention. Le Comité technique de l'observatoire devra se positionner sur l'intérêt de son renouvellement.

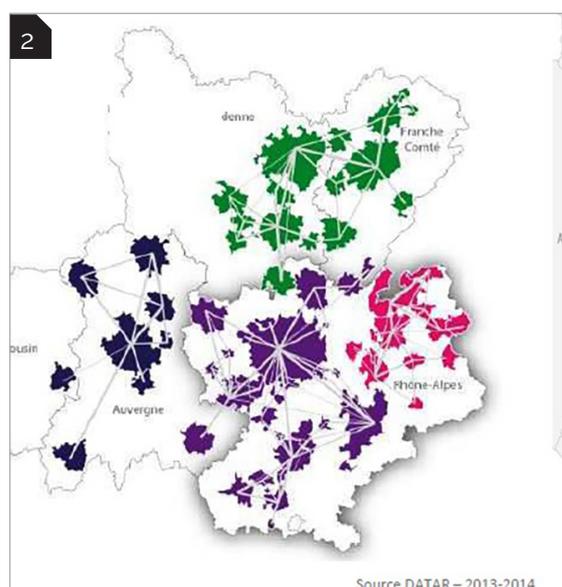
Expérimentation observatoire local des loyers : l'agence d'urbanisme a organisé deux enquêtes pour connaître les niveaux de loyers à l'échelle locale car la région stéphanoise n'était jusqu'à maintenant pas comprise dans l'observatoire national des loyers (OLAP). En 2014, l'expérimentation nationale pour la mise en place d'observatoires locaux des loyers a retenu le territoire stéphanois. Le ministère a reconduit pour 2016 son financement pour que l'expérimentation se prolonge et permette de publier des résultats plus solides, avec un partenariat mieux construit entre les acteurs de l'immobilier et les collectivités. Les acteurs de l'OLL devront également en 2016 décider de la demande d'agrément ou non en vue d'officialiser la création de l'observatoire local.

Les autres observatoires seront également conduits par l'agence, avec un comité technique rassemblant l'ensemble des partenaires ou encore des « petits déj' » thématiques, comme l'**observatoire du commerce** ou l'observatoire de l'économie et de l'emploi dont la conférence annuelle devrait cette année être organisée par epures

Les observatoires des déplacements et de l'environnement continueront leurs travaux toujours autour des axes arrêtés par leur comité technique. L'Observatoire des dynamiques démographiques publiera en 2016 ses analyses issues des résultats du recensement INSEE.

L'observatoire du foncier axera ses travaux plus particulièrement sur l'analyse de la couche 2015 de Spot Thema, acquise via une mobilisation partenariale en 2015 et sur les premiers résultats de la nouvelle base DVF. L'animation du partenariat constituera le deuxième axe du socle partenarial de l'agence. Ce travail engagé il y a deux ans a d'abord visé à renforcer les liens entre l'agence et ses partenaires, notamment aux moyens de suivis plus réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'effort doit être maintenu mais il doit être accompagné par une intensification de la valorisation des travaux pour donner une plus forte lisibilité aux travaux menés et assurer un meilleur partage de l'information. A ce titre, une nouvelle séance de l'atelier du territoire sera organisée en 2016 afin de prolonger le cycle de réflexions sur le « Péri urbainS ». Il sera l'occasion de rassembler les élus et techniciens partenaires autour des questionnements et enjeux du développement territorial ligérien. En complément, l'agence d'urbanisme a une mission de capitalisation et de restitution de la connaissance, notamment à travers le recueil de l'information, son traitement et sa diffusion. Outre la tenue à jour et l'alimentation du site web de l'agence, la documentation assure l'accueil du public, la mise à disposition de l'information. Elle fournit également une aide technique via la veille et une recherche documentaire et assure une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire, collaboration avec l'agence de Lyon pour la revue de presse métropolitaine...), veille dont l'outil sera retravaillé et intégré au site internet de l'Agence.

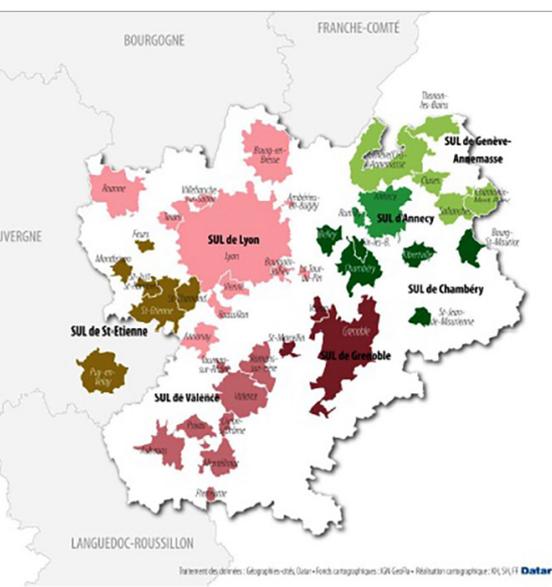
/ Échelles métropolitaines et régionales /



“LES TRAVAUX AVEC LE PÔLE MÉTROPOLITAIN SERONT RECONDUITS NOTAMMENT EN MUTUALISATION AVEC L'INTER-SCOT.”

Aux échelles **métropolitaines** et **régionales**, l'agence poursuivra ses coopérations avec l'agence de Lyon (A2), en appui du **pôle métropolitain** et de **l'inter-Scot**, deux scènes complémentaires et qui mutualisent de plus en plus leurs travaux (harmonisation des Scot, commerce, habitat et dynamiques territoriales...). Il est important de rappeler ici que **l'intervention d'épures dans l'inter-Scot** est rendue possible depuis de nombreuses années par **le soutien du Scot Sud Loire** qui maintient une demande forte de participation dans ce collectif de travail. En 2016, il est rejoint par le Scot Loire Centre et le SYEPAR.

L'adhésion en 2014 du **syndicat mixte des transports métropolitains**



1. Illustration : Publication A2 pour l'inter-Scot **2. Cartographie :** Systèmes urbains régionaux **3. Illustration :** Publication A2 pour le Syndicat Mixte de Transport **4. Photo :** Séminaire régional PLUI (sous la coordination des Agences d'urbanisme de Rhône-Alpes) à l'Hôtel de Région, Lyon avril 2015.

est venue renforcer cette scène métropolitaine de projets.

Concernant le SMT, les agences accompagneront le Syndicat dans la finalisation de son schéma prospectif. Epures assurera des apports complémentaires via des fiches de synthèse et la constitution d'un socle d'observation multimodale.

Les travaux avec le **Pôle métropolitain** seront reconduits, notamment en mutualisation avec l'**inter-Scot**. Des

portraits territoriaux multithématiques et agricoles, une réflexion sur l'interdépendance des territoires ou le lancement d'une réflexion sur l'espace de la vallée du Gier compléteront le programme.

L'agence poursuivra également ses coopérations avec les trois autres agences d'Auvergne Rhône-Alpes (UrbA4), pour les **acteurs régionaux** (Région, DREAL, ADEME ...), notamment autour de la poursuite de l'accompagnement du **SRCE**, des

questions de **transports** (cahiers de bassin), des 2 autres tomes de l'atlas de la nouvelle région ou du **club PLUI**.

Cependant, une certaine incertitude pèse encore sur les missions en accompagnement de la Région, celle-ci n'ayant pas exprimé ses souhaits d'intervention depuis les dernières élections fin 2015. Cela questionne bien évidemment la pérennité des missions conduites en partenariat avec les autres partenaires d'échelle régionale, notamment la DREAL.

/ Planification et projets territoriaux /



2016 verra la poursuite d'un niveau d'engagement important sur les procédures de SCOT. Le **Scot Loire centre** sera arrêté avant la fin du 1er semestre, tout comme le **Scot des Monts du Lyonnais** (en réseau avec l'Agence de Lyon). Le **Scot Roannais**, dont epures accompagne la grenellisation, avancera avec l'élaboration du PADD, dans une perspective d'arrêt à l'automne.

Le **Scot Sud Loire** qui est dans sa phase de mise en œuvre développe un programme important : fourniture aux communes d'analyses de la consommation d'espace, indicateurs de suivi du Scot, accompagnement des PLUI par le SM Scot, suivi des instances. En parallèle, d'autres chantiers sont maintenus comme la charte paysagère, l'articulation urbanisme-transport.

Enfin, des travaux plus prospectifs, principalement à destination des élus du Syndicat seront conduits. Ils viseront à fournir un cadrage et de l'interconnaissance pour les **territoires devant intégrer** (incidences de la CDCI)

le **Scot Sud Loire** et à retravailler l'outil d'accessibilité du territoire qui doit s'adapter aux nouveaux contextes territoriaux.

L'agence finalisera par ailleurs le travail d'appui méthodologique pour analyser le **potentiel foncier pour les PLU**, engagé en 2015 ; étude qui devrait être valorisée par une publication du CEREMA.

Epures finalisera également l'accompagnement du Pays du Forez dans ses réflexions sur l'organisation d'un **conseil en urbanisme et aménagement** dans le cadre de son programme d'actions CDDRA. Elle présentera différents scénarii possibles pour les EPCI en matière de conseil, d'accompagnement mais également de développement d'une culture partagée.

Enfin, le programme partenarial 2016 inclut un très important chapitre de **planification règlementaire**. Après avoir accompagné Loire Forez dans ses réflexions et la méthodologie pour sa prise de compétence PLUI, epures s'est

"2016 VERRA LA POURSUITE D'UN NIVEAU D'ENGAGEMENT IMPORTANT SUR LES PROCÉDURES DE SCOT."



vu confier l'accompagnement du premier PLUI de la Loire ; PLUI couvrant les 45 communes de l'intercommunalité. La COPLER a également sollicité l'Agence pour un accompagnement similaire à l'échelle de ses 16 communes.

Les élus administrateurs d'épures avaient soulevé lors du vote du programme 2015 l'enjeu que représentait le PLUI pour l'Agence, tant d'un point de vue légitimité que d'intérêt de la mission et du service pour les adhérents. Ils avaient formulé le souhait que l'Agence puisse participer aux PLUI qui pourraient être lancés sur son territoire d'intervention, voyant dans ces PLUI d'un virage capital à ne pas manquer pour pérenniser l'Agence dans ses missions et son positionnement. On ne peut que se féliciter de la confiance que les partenaires ont placé dans **leur outil agence** en lui confiant l'accompagnement de leur projet.

Bien sûr, ces démarches, qui intéressent certaines intercommunalités, sont conduites en parallèle des démarches communales des autres partenaires de l'Agence.



1. 2. Photos : Potentiel foncier pour les PLU. **3. Photo :** Epures accompagne ses partenaires dans l'organisation d'un conseil en urbanisme et aménagement. **4. Photo :** Concertation projet urbain.



/ Les politiques thématiques /

L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les missions **habitat** seront en 2016 fortement centrées sur la **révision du PLH** de Saint Etienne Métropole, dont les exigences de délais sont aussi fortes que les ambitions de contenu.

Au croisement des politiques de l'habitat et des politiques sociales, l'Agence travaillera autour de la question de l'offre de relogement dans les quartiers ANRU ou encore sur la demande en logement social à l'échelle de la Communauté urbaine.

Parallèlement, des missions engagées en 2015 seront finalisées comme la question du logement étudiant (SEM), l'observatoire départemental du logement ou l'observatoire des copropriétés de SEM.

L'analyse des mobilités résidentielles sera également finalisée, à partir des



résultats de l'enquête menée en 2015 mais également à partir des nouveaux chiffres issus du recensement INSEE disponibles à la fin du 1er semestre.

L'accompagnement des politiques sociales sera également au programme de l'activité 2016, avec l'**Observatoire Social des Quartiers** (SEM) et ses analyses annuelles sur différentes thématiques, le suivi de la démarche menée par le réseau des villes d'Auvergne Rhône-Alpes ou encore une enquête sur les pratiques de mobilité des habitants des quartiers politique de la ville.

Directement issu du contrat de ville de Loire Forez, epures accompagnera la création d'un dispositif de suivi de l'emploi à l'échelle du quartier.

Le dispositif de veille à l'échelle des quartiers de Saint-Etienne, largement refondu en 2015 pour le rendre plus synthétique et transversal sera lui aussi prolongé.



1. Photo : Détails immeubles, Place de l'Hôtel de Ville, Saint-Etienne. **2. Photo :** Rue piétonne des Martyrs de Vingré Saint-Etienne. **3. Photo :** Détail d'architecture Hôtel des ingénieurs, rue du Grand Moulin, Saint-Etienne. **4. Photo :** Montée devant La Maison Rouge (Auberge de Jeunesse), St-Etienne. **5. Photo :** Logement à louer, rue Dr Rémy Annino, Saint-Etienne

/ Les politiques thématiques /

L'ÉCONOMIE ET LES DÉPLACEMENTS



1

L'agence continuera son accompagnement de la démarche « Offre d'accueil des entreprises » de la Communauté urbaine, le **suivi de l'emploi sur les quartiers Epase**, la démarche de **suivi des créations d'entreprises** (en partenariat avec la CCI). Elle accompagnera également Loire Forez sur l'actualisation de son SAE.

L'agence continuera également le travail sur le tableau de bord des indicateurs de l'attractivité du territoire.

Le chapitre déplacements-mobilités sera un chapitre assez fourni en 2016 avec un certain nombre de missions déjà engagées comme l'accompagnement du conseil en mobilité et le schéma des points de recharge électrique de la Communauté urbaine, le travail sur l'outil de modélisation des impacts de la localisation résidentielle des ménages (e-mob) développé en partenariat avec l'ADEME, la finalisation de la stratégie déplacement à Rive de Gier ou l'assistance ou expertise sur les projets d'infrastructures.



2

Le travail d'analyse sur les besoins d'équipement d'entraînement au tir sera prolongé et élargi. Epures accompagnera également la Ville de Saint Etienne sur une analyse des centres sociaux.

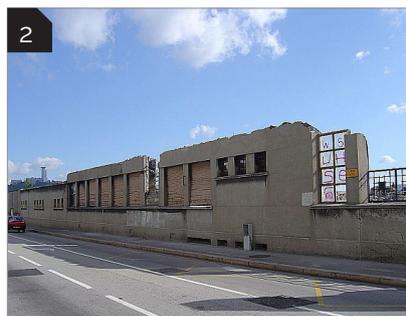
"L'ACCOMPAGNEMENT DE LA 3^e LIGNE DE TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION STÉPHANOISE SERA L'UN DES DOSSIERS MAJEURS QU'EPURES DEVRA TRAITER EN 2016"

L'accompagnement de la **3^e ligne de tramway de l'agglomération stéphanoise** sera l'un des dossiers majeurs qu'epures devra traiter en 2016.

Complémentaire, d'autres missions seront lancées en 2016. On peut noter le lancement de l'étude sur la **stratégie déplacements à Firminy**, la desserte TC des quartiers Soleil et Montreynaud ou la desserte TC de Montbrison (Loire Forez).

Enfin, la desserte du futur grand équipement commercial sur la zone de Monthieu-Pont de l'Ane, STEEL, sera étudiée.

L'ENVIRONNEMENT ET LE FONCIER



1. Photo : Paysage du Pilat. 2. Photo : Rue des aciéries, Saint-Etienne. 3. Photo : Cultures céréalières. 4. Photo : Démolition, Saint-Etienne.



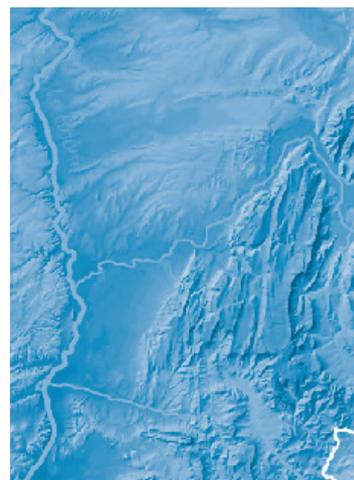
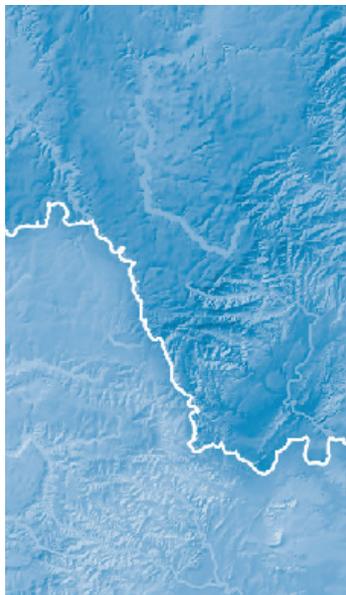
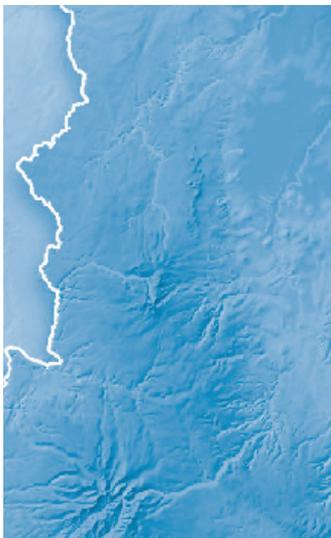
Les **missions environnement** sont, pour la majorité d'entre elles, des prolongements de missions déjà engagées, comme la réflexion sur les **corridors écologiques** (sous l'angle de la mise en oeuvre), l'étude corridors pour Loire Forez, ou encore le travail sur la planification énergétique pour SEM qui consiste à collecter et recoller des données éparses (énergie et bâtiment) pour les mettre à disposition via des couches d'information SIG.

L'Agence engagera un travail à l'échelle départementale sur les corridors écologiques, sur les SAGE dans la Loire et accompagnera le contrat vert et bleu de Saint-Etienne Métropole.

L'appui aux politiques ou **stratégies foncières** des partenaires sera maintenu et développé en 2016, notamment en raison de l'accord du ministère des finances d'accorder aux agences d'urbanisme l'autorisation d'exploiter la base de données sur les mutations foncières et immobilières (DVF).

Parallèlement, epures continuera à accompagner la politique foncière d'EPORA. Elle élaborera également des « Fiches d'identité » de communes, rassemblant différentes données de dynamique du territoire (Epora).

Nouv. étude 2016	Programme 2016 CA 17 mai 2016	%	Etat	SEM	CALF	CC PSG	Région Rhône-Alpes	Pôle métrop.	SMT	Annonay agglo	Copler	Départ. Loire	Svepar	SM SCOT Sud Loire	SM SCOT Loire Centre	SM SCOT Monts du Lyonnais	Ville de SAINT-ETIENNE	Communes	Mts Plat/PNR	Pays Forez	EPORA	EPASE	ADEME	autres : univ, CHU, CCI ...
02/077	Cellieu PLU																							
02/090	Montbrison modification PLU																							
02/092	Roanne PLU accompagnement																							
02/093	Annonay Accompagnement PLU																							
02/094	St Léger sur Roanne PLU accompagnement																							
02/136	SEM modifications PLU																							
03/155	St Chamond Entrée de ville																							
N 03/181	Etude Gare de Roanne																							
03/190	Epase justif actions - données epase2																							
03/200	Epora Veauche																							
03/206	Sud Loire Formes urbaines et référentiel DD																							
N 03/221	Boen cadrage urbain et potentiel financier																							
03/222	Montbrison étude Gégé																							
03/223	VSE Etude Nord Est																							
03/224	VSE Etude Terrenoire																							
N 03/225	Epora etude gare de Feurs																							
03/226	Epora diverses études cadrage urbain																							
N 03/227	St Jean Bonnefonds étude urbaine																							
N 03/228	VSE Chaleveres																							
TOTAL PLANIFICATION COMMUNALE / PROJETS URBAINS			611 702 €																					20%
04/005	SEM PLH d'agglomération-Suivi mise en œuvre																							
04/054	SEM observatoire copropriété																							
04/076	Observatoire Départemental de l'Habitat																							
04/078	SEM Logements étudiants état des lieux																							
04/086	SEM Offre relogement ANRU																							
04/087	SEM demande logement social																							
05/008	VSE dispositif de veille																							
05/016	SEM observatoire social des quartiers																							
05/042	Analyse des mobilités résidentielles																							
05/047	SEM AMO Contrat de Ville																							
05/051	LF AMO contrat de ville- observatoire emploi																							
05/052	SEM enjeux mobilité et QPV																							
05/053	VSE Structures d'éducation populaire																							
TOTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL			348 501 €																					11%
06/080	Indicateurs économiques quartiers EPASE																							
06/083	SEM offre d'accueil des entreprises																							
06/096	SEM Création entreprises avec CCI																							
06/098	SEM Tableau de bord attractivité																							
06/103	LF AMO Schéma d'accueil des entreprises																							
10/022	VSE Stands de tir																							
TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EQUIPEMENTS			85 400 €																					3%



 **epures**
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

 **Sources Mixtes**
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org